VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 21 septembre 2023

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/ST/MG

Chers Collègues,
Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le 27 septembre 2023 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch :

Vous trouverez ci–dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales
Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 29 août 2023
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal
3. Désignation de représentants de la commune auprès du Centre de Gestion de l'Aude

Finances

4. Décision modificative n° 2 – Budget principal
5. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
6. Convention relative à la contribution de la commune aux charges de l'école Sainte-Thérèse – Annexe

Ressources humaines

7. Convention descendante de mise à disposition d'un agent coordonnateur de santé dans le cadre du contrat local de santé entre la CCRLCM et la commune de Lézignan-Corbières – Annexe
8. Convention descendante de mise à disposition d'un agent du pôle de la commande publique entre la CCRLCM et la commune de Lézignan-Corbières – Annexe

Gestion du domaine foncier communal

9. Cession à titre gratuit d'un terrain communal à la CCRLCM pour l'établissement d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire – Annexe
10. Cession de la résidence « Les Aubépines » – Annexe
11. Convention de servitude de passage avec ENEDIS sur la parcelle cadastrée E 2012 Rue de la plaine – Annexe
12. Désaffectation d'une portion de parcelle communale AW 116 p1 (parking et voirie) – Annexe
13. Déclassement du domaine public d'une portion de parcelle communale AW 116 p1 (parking et voirie) – Annexe
14. Cession d'une partie de terrain communal à la société ELIDIS – AW 116 p1 – Annexe

Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38
mairie@lezignan-corbieres.fr
www.lezignan-corbieres.fr

15. Convention de mise à disposition temporaire de terrains communaux au profit du tennis-club de Lézignan-Corbières – Annexe

Aménagement du territoire

16. Signature d'un contrat « Bourg-centre » avec la région Occitanie, le PNR « Corbières Fenouillèdes » et la CCRLCM

Gestion des services publics

17. Rapport sur le prix et la qualité du service de l'Eau potable et de l'Assainissement pour l'exercice 2022 – Annexe
18. Rapports annuels des délégataires du service public de l'Eau potable (VÉOLIA) et de l'Assainissement (SAUR) pour l'exercice 2022 – Annexes

Économie et commerce de proximité

19. Aides à l'économie. Soutien à l'installation pérenne d'entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville

Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES
AUDE